

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **BX1**

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: Rue Gabrielle Petit

N°: 32-34

Boîte:

Code postal: 1080

Commune: Molenbeek-Saint-Jean

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0429488680

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

05-02-2018

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

16-03-2018

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2017

au

31-12-2017

Exercice précédent du

01-01-2016

au

31-12-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-asbl 5.1, C-asbl 5.2.1, C-asbl 5.2.3, C-asbl 5.2.4, C-asbl 5.3.6, C-asbl 5.4.1, C-asbl 5.4.2, C-asbl 5.5.1, C-asbl 5.5.2, C-asbl 5.5.3, C-asbl 5.12, C-asbl 5.13, C-asbl 5.14, C-asbl 5.15

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

YERNAULT Dimitri

Président

rue de l'intendant 113

1080 Molenbeek-Saint-Jean

BELGIQUE

KOLCHORY Carine

1er vice-Président

av. des Dames Blanches 24

1150 Woluwe-Saint-Pierre

BELGIQUE

ROSSION Emilie

2è vice-Président

Av. Paul Deschanel 241

1030 Schaerbeek
BELGIQUE

NOLTINCX Didier
3è vice-Président
Obberg 154
1780 Wemmel
BELGIQUE

CHAN Angelina
4è vice-Président
Chaussée de Louvain 353
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

JOURDAIN Sigrid
Trésorier
Rue Désiré Desmet 1A
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

LANOTTE Olivier
Secrétaire
Rue du Wolvendael 27
1180 Uccle
BELGIQUE

SIERZANT ACITORES David
Administrateur
Quai aux Pierres de Taille 37
1000 Bruxelles
BELGIQUE

BARBE Martine
Administrateur
Avenue de l'Hippodrome 68
1050 Ixelles
BELGIQUE

BOUBLAL Jean-Pierre
Administrateur
Avenue Molière 54
1190 Forest
BELGIQUE

VAN YSENDYCK Nicolas
Administrateur
Rue Dyna Beumer 2
1330 Rixensart
BELGIQUE

OEYEN Céline
Administrateur
Rue François Gay 87/5
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

JIMENEZ RUEDA Anne-Sophie
Administrateur
Avenue Henri Jaspar 99
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

LECONTE Jean-François

Administrateur
Rue du Vivier 31
1050 Ixelles
BELGIQUE

ROGER Noémie

Administrateur
Avenue Emile de Beco 112
1050 Ixelles
BELGIQUE

DEVOS Benjamin

Administrateur
Rue V. Vanderhoeft 6
1030 Schaerbeek
BELGIQUE

VALCKE Gaëlle

Administrateur
Moensberg 19
1180 Uccle
BELGIQUE

WEBER Marc

Administrateur
avenue Parmentier 66
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

CASSART - SIMON Monique

Administrateur
Av. Romain Rolland 62
1070 Anderlecht
BELGIQUE

BARAKA Sabrina

Administrateur
av. Marie de Hongrie 65/5
1083 Ganshoren
BELGIQUE

DELCHAMBRE Philippe

Administrateur
Rue des Béguinettes 1
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

DE RADIGUES Barbara

Administrateur
rue antoine Bréart 77
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

METTEWIE Vittorio

Administrateur
Bd L. Mettwie 304/6
1080 Molenbeek-Saint-Jean
BELGIQUE

CORDONNIER David

Administrateur
Rue E. Dekoster 1
1140 Evere
BELGIQUE

DGST & PARTNERS (B00288)

BE 0458.736.952
avenue E. van Becelaere 27A
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement
par:

GILSON Marc (A070030)
Réviseur d'entreprises

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

 - Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.
-

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>1.719.559</u>	<u>1.722.213</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	62.230	82.402
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	1.565.402	1.542.505
Terrains et constructions		22	218.129	239.948
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91	218.129	239.948
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	809.692	618.909
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	809.692	618.909
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	3.817	114
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	3.817	114
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25	240.076	346.163
Autres immobilisations corporelles		26	293.688	337.371
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261	293.688	337.371
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	91.927	97.306
Entités liées	5.13	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	5.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	91.927	97.306
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	91.927	97.306
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>9.622.556</u>	<u>3.056.566</u>
Créances à plus d'un an		29	3.438.146	
Créances commerciales		290	3.438.146	
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.826.953	1.516.641
Créances commerciales		40	320.790	230.384
Autres créances		41	3.506.163	1.286.257
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.303.697	1.496.655
Comptes de régularisation	5.6	490/1	53.760	43.270
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>11.342.115</u>	<u>4.778.779</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>7.409.483</u>	<u>441.069</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10		
Patrimoine de départ		100		
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.7	13	750.500	350.500
Résultat positif (néгатif) reporté		14	25.157	17.468
Subsides en capital		15	6.633.826	73.101
PROVISIONS		16	<u>1.901.932</u>	<u>2.368.041</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	1.901.932	2.368.041
Pensions et obligations similaires		160	4.724	18.381
Charges fiscales		161	0	405.471
Grosses réparations et gros entretien		162	32.791	19.833
Autres risques et charges	5.7	163/5	1.864.417	1.924.356
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	5.7	168		
DETTES		17/49	<u>2.030.700</u>	<u>1.969.669</u>
Dettes à plus d'un an	5.8	17	476.317	707.419
Dettes financières		170/4	476.317	707.419
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	159.601	267.885
Etablissements de crédit		173	316.716	439.534
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.8	42/48	1.489.171	1.237.032
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	234.234	233.217
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	694.734	455.039
Fournisseurs		440/4	694.734	455.039
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.8	45	560.203	548.776
Impôts		450/3	60.833	58.164
Rémunérations et charges sociales		454/9	499.370	490.612
Dettes diverses		48		
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891		
Comptes de régularisation	5.8	492/3	65.212	25.218
TOTAL DU PASSIF		10/49	11.342.115	4.778.779

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	7.163.236	6.735.453
Chiffre d'affaires	5.9	70	1.544.459	1.461.329
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	5.9	73	5.570.200	5.255.421
Autres produits d'exploitation		74	48.577	18.703
Coût des ventes et des prestations		60/64	6.744.508	6.875.032
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	2.707.373	2.439.692
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.9	62	4.068.083	3.998.417
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	403.977	358.147
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	5.9	631/4	795	-925
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.9	635/8	-466.108	43.610
Autres charges d'exploitation	5.9	640/8	30.388	36.091
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (néгатif) d'exploitation (+)/(-)		9901	418.728	-139.579
Produits financiers		75	2.310	10.049
Produits des immobilisations financières		750	0	
Produits des actifs circulants		751	2.310	10.049
Autres produits financiers	5.10	752/9		
Charges financières	5.10	65	20.258	22.888
Charges des dettes		650	17.086	19.729
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	3.172	3.159
Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)		9902	400.780	-152.418
Produits exceptionnels		76	7.153	162.574
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.10	764/9	7.153	162.574
Charges exceptionnelles		66	245	
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.10	664/8	245	
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Résultat positif (néгатif) de l'exercice (+)/(-)		9904	407.689	10.156

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (néгатif) à affecter	(+)/(-)	9906	425.157	192.468
Résultat positif (néгатif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	407.689	10.156
Résultat positif (néгатif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	17.468	182.312
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692	400.000	175.000
Résultat positif (néгатif) à reporter	(+)/(-)	14	25.157	17.468

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	100.861
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	8042		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	100.861	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	XXXXXXXXXX	18.459
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	20.172	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	8112		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	38.631	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>62.230</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	720.023
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	720.023	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	480.075
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	21.819	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	501.894	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	<u>218.129</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	22/91	218.129	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	5.426.072
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	392.295	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	8182		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	5.818.367	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	8242		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	4.807.163
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	201.512	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	8312		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	5.008.675	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>809.692</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	231	809.692	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	491.744
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	4.586	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	496.330	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	491.630
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	883	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	492.513	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	<u>3.817</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	241	3.817	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	547.459
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	8184		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	547.459	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	8244		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXX	201.295
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	106.088	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	8314		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	307.383	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	25	<u>240.076</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	240.076	
Mobilier et matériel roulant	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	569.828
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	9.819	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	579.647	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	232.456
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	53.503	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	285.959	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	<u>293.688</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	261	293.688	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	97.306
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	5.379	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	91.927	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions et parts**

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

490: assurance 2018 à reporter
490: abonnements techniques 2018 à reporter
491: produits financier 2017 acquis en 2018

Exercice
27.682
24.210
1.869

ETAT DES FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

ETAT DES FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés

Les règles d'évaluation n'ont pas changées et sont conformes à celles déclarées dans les statuts lors de la création de Télé Bruxelles

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important

- 160: Delta Lloyd - calcul sous financement 2015-2016
- 162: Prov pour grosse réparation et gros entretien
- 163: Prov pour litige en-cours
- 163: Prov pour départ personnel
- 163: Prov pour risques divers

Ventilation de la rubrique 168 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice	
	4.724
	32.791
	339.432
	20.000
	1.504.986

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	234.234
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	105.319
Etablissements de crédit	8841	128.915
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	234.234
--	----	----------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	476.317
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	159.601
Etablissements de crédit	8842	316.716
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	476.317
--	------	----------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	
--	------	--

DETTE GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et dettes assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	2.645
9073	58.188
450	
9076	64.101
9077	435.269

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

492: charge à imputer
 493: Produit à reporter

Exercice
43.619
21.553

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730/1		
Dons	732/3		
Legs	734/5		
Subsides en capital et en intérêts, subsides d'exploitation et montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial	736/8	5.570.200	5.255.421
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	55	50
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	52	50
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	78.346	77.944
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.791.848	2.741.711
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	917.607	906.341
Primes patronales pour assurances extralégales	622	193.358	176.888
Autres frais de personnel	623	108.522	125.807
Pensions de retraite et de survie	624	56.748	47.670
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-13.657	18.381
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	795	
Reprises	9113		925
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	100.519	212.200
Utilisations et reprises	9116	566.627	168.590
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	18.423	27.638
Autres	641/8	11.965	8.453
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation			
Nombre total à la date de clôture	9096	0	0
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0	0
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	0	0
Frais pour l'association ou la fondation	617	0	0

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Ventilation des autres produits financiers

Amortissement des frais d'émission d'emprunts**Intérêts intercalaires portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

657 - Gestion des comptes et cartes

Codes	Exercice	Exercice précédent
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	3.206	3.159

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels**

764 - Remboursement frais affaire Huisman

Ventilation des autres charges exceptionnelles

668 - Paiement amende suite au controle TVA 2017

Exercice
7.153
245

TAXES**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**A l'association ou à la fondation (déductibles)
Par l'association ou la fondation**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	611.447	710.951
9146	314.410	267.814
9147	55.243	50.801
9148		

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 32902

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	40	27	13
Temps partiel	1002	16	4	12
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	52	30	22
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	63.147	43.588	19.559
Temps partiel	1012	15.199	4.652	10.547
Total	1013	78.346	48.240	30.106
Frais de personnel				
Temps plein	1021	2.643.942	1.821.519	822.423
Temps partiel	1022	781.132	290.779	490.353
Total	1023	3.425.074	2.112.298	1.312.776
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	44.814	26.987	17.827

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	50	28	22
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	77.944	45.264	32.680
Frais de personnel	1023	3.341.474	2.025.603	1.315.871
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	43.695	24.807	18.888

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

- Hommes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire
- Femmes
 - de niveau primaire
 - de niveau secondaire
 - de niveau supérieur non universitaire
 - de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

- Personnel de direction
- Employés
- Ouvriers
- Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	39	16	50
110	34	15	45
111	2	1	3
112	1		1
113	2		2
120	27	5	30
1200			
1201	13	1	14
1202	8	4	11
1203	6		6
121	12	11	20
1210			
1211	3	2	5
1212	3	8	9
1213	6	1	7
130			
134	38	16	50
132			
133	1		1

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation

Au cours de l'exercice

- Nombre moyen de personnes occupées
- Nombre d'heures effectivement prestées
- Frais pour l'association ou la fondation

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
150		
151		
152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	60		60
210	4		4
211	13		13
212	41		41
213	2		2

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	59	1	59
310	3	1	4
311	14		14
312	40		40
313	2		2
340	1		1
341			
342			
343	58	1	58
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	9	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	135	5812	8
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	11.882	5813	4.193
dont coût brut directement lié aux formations	58031	5.452	58131	280
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	6.430	58132	3.913
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	3	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	3.154	5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843	18.812	5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation n'ont pas changé depuis la création de Télé Bruxelles

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES
DE L'ASBL BX1
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**
RUE GABRIELLE PETIT 32-34 A 1080 BRUXELLES
RPM BRUXELLES BE 0429.488.680

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'association sans but lucratif BX1 (« l'association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre opinion sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été confirmés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 17 mars 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'ASBL BX1 durant 17 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'association, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 11.342.115 et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice de € 407.689.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2017 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la présentation et du contenu des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes et des statuts de l'association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le respect de certaines dispositions de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de notre mandat.



- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 17 de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, qui se réfère à l'article 134 du Code des sociétés, qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes.

Fait à Bruxelles, le 9 mars 2018.

La SCivPRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par



Marc Gilson
Réviseur d'entreprises